



Kergloff

Bulletin municipal
Janvier 2024



Photo Estelle Loidon

Couleurs d'automne sur le chaucidou de Moulin du Roy à Moulin Meur

Sommaire

	Pages
Editorial	3
Les finances de Kergloff.....	4-5
Les tarifs communaux.....	6 - 7
Les travaux	
• Travaux de voirie et acquisition de nouveaux matériels.....	8
• La restauration du mobilier de l'église.....	9
• L'aménagement du Bourg.....	10 - 11
La tempête Ciaran.....	12
Le Centre Communal d'actions Sociales (CCAS).....	13
Le personnel communal.....	13
L'école Angela Duval.....	14-15
La garderie.....	16
La cantine.....	17
Les Associations	
• Arts déco.....	18
• La FNACA.....	18
• Kergloff Gym.....	19
• Danserien Bro Kerglov.....	20
• L'association « Les Bonnets Rouges ».....	20
• L'Amicale Laïque.....	21-22
• L'US Kergloff.....	23
Passage du Kreiz Breizh Elites 2023 à Kergloff.....	24
La fête communale.....	24
Les journées du Patrimoine.....	25
Le fest-noz du Téléthon 2023.....	25
L'actualité commerciale et artisanale	
• LA PATA'PIZ.....	26
• L'épicerie Penn Gwenn.....	26
• Jeremy CORNEC.....	27
• Mélanie CORNEC.....	27
• XB Sport - Xavier Goubil.....	28
Quelques jeunes agriculteurs de Kergloff.....	28
Les ateliers numériques.....	29
La redevance incitative.....	30
L'état civil.....	31
Les horaires de la mairie.....	31
Chants gospel et chorale des enfants.....	32



Éditorial

De l'intérêt Général....et Particulier



Intérêt Général : désigne ce qui est bénéfique pour l'ensemble d'une communauté, d'une société, d'un pays.

Intérêt Particulier : se réfère aux besoins, aux désirs ou aux avantages spécifiques d'un individu ou d'un groupe d'individus.

A l'époque d'Internet, du haut débit, de la fibre... la vitesse est devenue une valeur, voire, plus encore : une quête. Pour beaucoup d'entre nous « le lendemain » est déjà un avenir lointain et incertain. L'écoute, l'analyse, la discussion qui permettent de prendre du recul et d'élaborer un compromis ou d'obtenir un consensus sont souvent considérés comme des pertes de temps.

Pourtant cette tendance à vouloir faire passer l'intérêt particulier avant l'intérêt général, cette tendance à l'individualisme, à l'égoïsme, s'effacent et disparaissent face à l'imprévu, au désarroi, au danger.

Il est réconfortant de constater qu'à l'occasion de tel ou tel événement, l'entraide, l'empathie, le bon sens redeviennent des valeurs fortes et fédératrices. J'en veux pour exemple la tempête Ciaran qui a fortement impacté notre commune dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre. Du vent, beaucoup de vent (120 – 130 – 140 km/h à Kergloff) mais aussi des gens, beaucoup de gens qui, dès le début, et même avant, coupaient, élaguaient, débardaient, nettoyaient, permettant à chacun et à tous d'utiliser la quasi totalité des routes de notre commune dès le lendemain matin. Cette solidarité s'est traduite de bien d'autres façons, prêt de groupes électrogènes (satanés volets électriques), de congélateurs, d'hébergements de secours...

Cette énergie individuelle mise au service du collectif est la preuve éclatante que l'entraide, l'empathie, la solidarité ne sont pas que des mots mais peuvent encore se traduire dans nos actes au quotidien. Si nous pouvions les mettre en œuvre sans attendre la prochaine tempête cela serait encore mieux...

A part ça, dans la commune... on refait les routes, on restaure, on investit, on forme, on numérote, on fait du sport, on fait la fête et encore plein d'autres choses que vous pourrez lire dans les pages qui suivent.

Je tiens à remercier particulièrement les agriculteurs, les agents techniques et toutes les bonnes volontés de la commune qui ont participé au déblayage de nos routes au lendemain de la tempête.

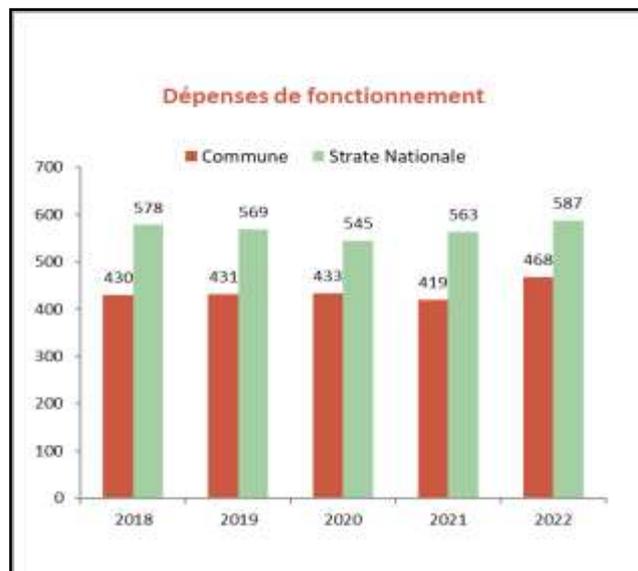
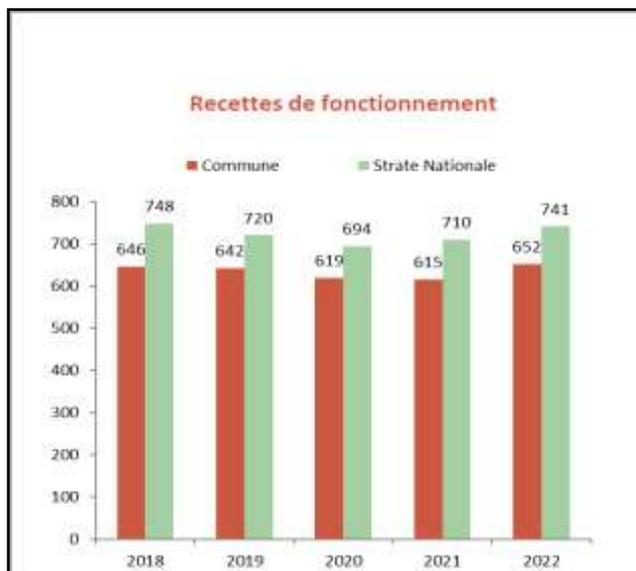
En attendant de vous retrouver pour les vœux du Maire le vendredi 12 janvier 2024, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2024.

Bloavez mat

Patrick URIEN

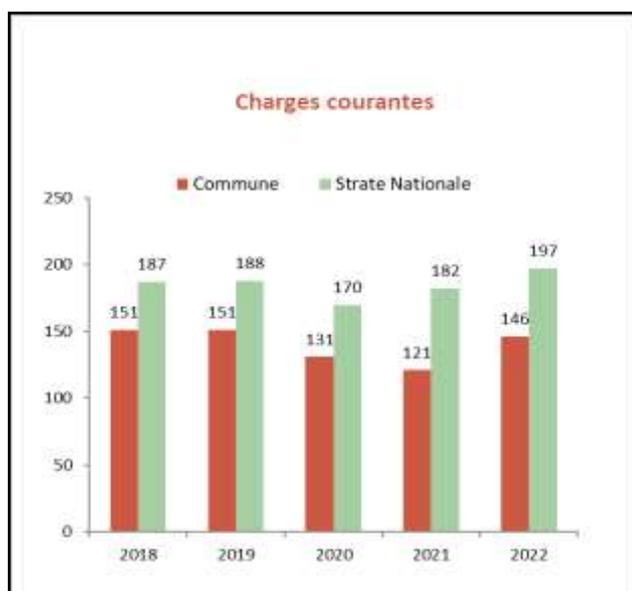
Les finances de Kergloff

Analyse financière en milliers d'Euros

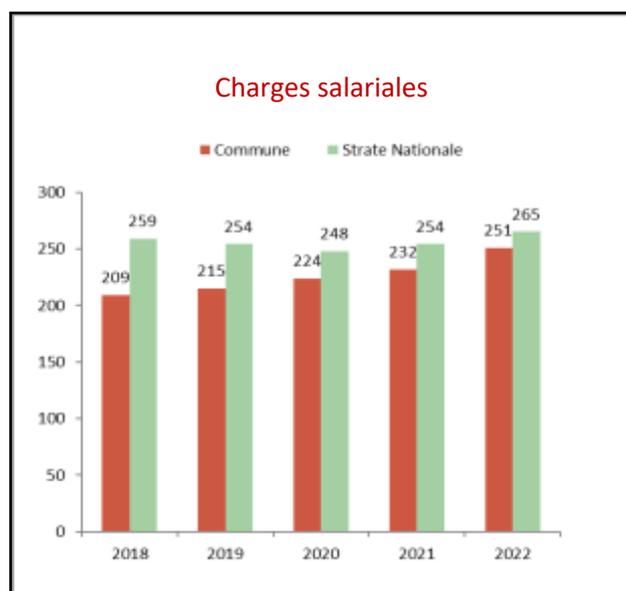


Recettes de fonctionnement = Impôts locaux dont taxe foncières, dotations de l'état, produits de services : cantine, garderie, locations des salles communales...

Dépenses de fonctionnement = salaires et charges des agents, indemnités des élus, entretien des bâtiments, achats courants (papeterie, maintenance...), subventions aux associations...



Charges courantes = Dépenses de fonctionnement — salaires et charges.

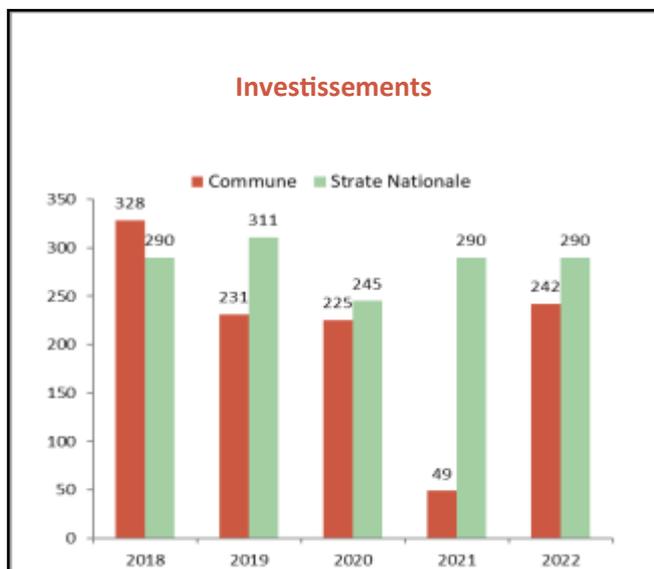


Charges salariales = salaires et charges du personnel

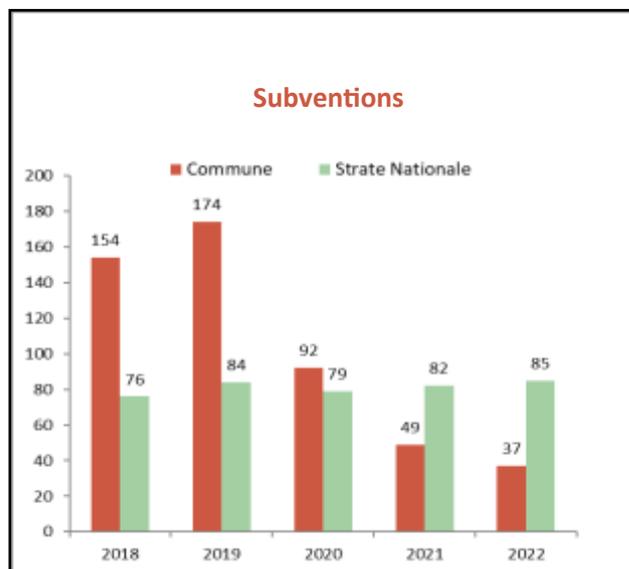
On constate sur les cinq dernières années une stabilité des dépenses et des recettes de fonctionnement.

Les finances de Kergloff (suite)

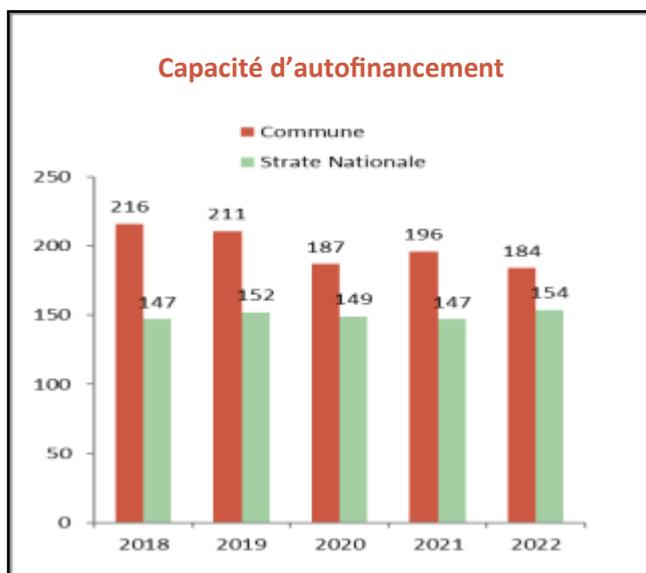
Analyse financière en milliers d'Euros



Les investissements permettent d'augmenter le patrimoine de la Commune : constructions, aménagements, terrains, gros matériels, maîtrise d'œuvre...



Subventions obtenues de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes.



Capacité d'autofinancement = recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement.



Dette cumulée de tous les remboursements que doit encore la Commune jusqu'à extinction des emprunts.

Les investissements, après avoir fortement baissé en 2021 (covid, décalages de travaux) repartent à la hausse. Les subventions sont en baisse en relation avec la baisse des investissements mais aussi à cause du décalage quant à la perception des montants octroyés. Notre capacité de remboursement reste importante et nous permettra de financer les gros travaux des prochaines années comme l'aménagement du bourg.

Les tarifs communaux

Après en avoir délibéré le 15 septembre 2023, le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants pour l'année scolaire 2023-2024

Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2023-2024

Repas enfant : 3,60 € Repas enseignant : 5,12 € Prestation encadrement (sans repas) : 1,86 €

Tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2022-2023

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Matin	2,01 €	1,54 €	1,16 €
Soir de 16 h 30 à 17 h 00	1,54 €	1,16 €	0,68 €
Soir de 16 h 30 à 18 h 30	3,37 €	2,94 €	2,46 €

A noter qu'un supplément de 5 € par enfant sera appliqué pour tout dépassement d'horaire par tranches de 15 minutes au-delà de 18 h 30. Remise de 20 % sur la facture mensuelle supérieure à 46 € hors supplément sans conduire à une facture inférieure à 46 € par mois.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter du 15 septembre 2023 :

Facturation des consommations d'eau :

De 0 à 500 m³ : 135,20 € par 100 m³ soit 1,3520 € par m³ jusqu'à 500 m³

Plus de 500 m³ : 105,53 € par 100 m³ soit 1,0553 € par m³ au-delà des 500 premiers m³

Facturation des abonnements :

Abonnement compteur calibre 15 : 82,13 €

Abonnement compteur calibre 20 : 102,64 €

Abonnement compteur calibre 30 : 108,68 €

Abonnement compteur calibre 40 : 114,73 €

Abonnement compteur calibre 50 : 120,77 €

Facturation Assainissement :

Redevance : 53,35 € par 100 m³ d'eau consommée. Abonnement annuel : 33,34 € par logement.

Après en avoir délibéré le 18 décembre 2023, le conseil municipal a voté les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Tarifs de concession de terrain au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2024

Emplacement de 2,5 m ² pour 30 ans	93 €
Emplacement de 5 m ² pour 30 ans	181 €

Tarifs de concession au columbarium à compter du 1^{er} janvier 2024

Durée	5 ans	10 ans	15 ans	30 ans
Cases du columbarium	572 €	800 €	1 029 €	1 545 €
Cavernes sans monument			914 €	1 440 €
Cavernes avec dalle granit			1 143 €	1 600 €
Dispersion des cendres sans inscription	Gratuit			
Dispersion des cendres avec inscription	114 €			

Les tarifs communaux (Suite)

Après en avoir délibéré le 18 décembre 2023, le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Tarif de location de la salle Le Bonnet Rouge à compter du 1^{er} janvier 2024

Particuliers	Commune		Extérieurs			
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours		
Sans cuisine	131 €	205 €	263 €	409 €		
Avec cuisine	205 €	331 €	409 €	661 €		
Café d'enterrement	69 €					
Associations	Commune		Poher Communauté		Extérieures	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Sans cuisine	131 €	205 €	197 €	307 €	255 €	409 €
Avec cuisine	205 €	331 €	307 €	495 €	409 €	643 €
Entreprises	Communes		Hors Commune			
	1 jour		1 jour			
Sans cuisine	131 €		383 €			
Avec cuisine	205 €		596 €			

Les réservations de la salle du Bonnet Rouge la veille ou le lendemain d'une manifestation (mariage, repas de famille, spectacle...) **uniquement en vue de la préparation de cette manifestation ou du nettoyage de la salle seront facturées sur la base d'un forfait de :**

- **67 € pour les particuliers, associations et entreprises de la commune**
- **138 € pour les particuliers, associations et entreprises hors commune.**

Un forfait de 50 € par jour sera systématiquement exigé pendant le période de chauffe, y compris lors des mises à disposition gratuites des associations.

Tarif de location des salles de la Mairie à compter du 1^{er} janvier 2024

	Associations communales EPCI	Particuliers et Entreprises communales	Particuliers extérieurs	Entreprises non communales
Réunion salle du Conseil	Gratuit			
Réunions salle associative - Sans repas	Gratuit	63 €	63 €	126 €
Réunions petites salles de réunions moins de 20 m ²	Gratuit	42 €	42 €	126 €
Repas salle associative	63 €	63 €	126 €	126 €
Supplément petite salle de réunions - Moins de 20 m ²	Gratuit	25 €	25 €	25 €

La salle associative sera également mise à disposition gratuitement :

- Pour les Associations organisant des manifestations à caractère caritatif (sur présentation des justificatifs), ainsi que pour les manifestations culturelles, et ce après avis du Maire (sans repas)
- Pour les réunions des établissements publics et des organismes dont la Commune est membre (Syndicat, Intercommunalité, Département, Région, PETR...)

Les travaux

Travaux de voirie et acquisition de nouveaux matériels

Plusieurs travaux de voirie ont été entrepris cette année. Les routes de Kergaffré et de Bouillen Vihan ont été enrobées début septembre par l'entreprise de travaux publics Pigeon. Les aménagements de la rue des Châtaigniers ont été achevés en octobre.



Travaux d'enrobés à Kergaffré



Travaux de voirie rue des Châtaigniers

Un tracteur et une balayeuse avaient été achetés en 2022. Cet équipement a été complété en 2023 par l'acquisition d'un rabet désherbeur et d'une herse de désherbage. Le montant total de ces investissements sur deux ans s'élève à 51 500 € HT. Tout ce matériel, nécessaire au respect de la réglementation zéro-phyto, a été subventionné par le Département et la Région.



La restauration du mobilier de l'église

Les études pour la restauration du mobilier de l'église, par le cabinet Ylex sont terminées. Des travaux complémentaires de restaurations immobilières ont été rajoutés au programme. À la demande du comité de pilotage, un phasage sur 4 années vient d'être proposé à la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) pour avis. Nous attendons un accord de principe pour lancer la consultation des entreprises. Ce phasage est nécessaire pour optimiser l'obtention des subventions auprès du Conseil Départemental du Finistère car le montant subventionnable en restauration mobilière ne peut dépasser 30 000 € par an. Nous espérons lancer au 1^{er} trimestre 2024 la consultation des entreprises.

L'ensemble des travaux mobiliers et immobiliers est estimé à 360 000 € HT, honoraires du maître d'œuvre compris.



Le comité de pilotage élargi composé de Conseillers Municipaux, du Cabinet d'architecte Ylex, du Conservateur des Monuments Historiques (DRAC) et des membres de la Paroisse et du Diocèse.



Des éléments de restauration : la barrière de communion et le parquet du chœur.

L'aménagement du Bourg

Le dossier de l'aménagement du bourg entre la Croix d'en Haut et la Croix d'en Bas suit son cours. Le 29 novembre 2023 nous avons rencontré, avec Monsieur ABARNOU, Architecte-Paysager du Cabinet AGPU (notre Maître d'œuvre), des responsables des Bâtiments de France à Quimper. Notre projet a été validé sous réserves de quelques préconisations que nous étudions, tout en veillant à préserver les aspects pratiques et pragmatiques de nos choix.

Nous rencontrons prochainement le Conseil Départemental pour présenter le projet et entendre leurs éventuelles observations car cette route est, en effet, une départementale.

Si tout le monde est d'accord, la consultation des entreprises intervenantes se fera au cours du 1^{er} semestre 2024. Les travaux débiteront au cours du 2^{ème} semestre 2024. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancée du projet.



Réunion publique où le Cabinet AGPU a présenté son avant projet définitif.

L'aménagement du Bourg (suite)



Projet d'aménagement Croix d'en Haut



Projet d'aménagement Centre Bourg



Projet d'aménagement Croix d'en Bas

La tempête Ciaran

La tempête CIARAN a frappé la France et plus spécialement la Bretagne dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023.

Elle a occasionné de gros dégâts dans notre région, déracinant ou cassant des milliers d'arbres et privant d'électricité 780 000 foyers Bretons dont 286 000 Finistériens. Si, dans notre Commune, l'électricité a été rapidement rétablie dans le bourg, cela n'a pas été le cas dans de nombreux villages qui ont parfois dû attendre jusqu'à 14 jours pour être dépannés.

Nous remercions les habitants concernés de la patience, de la solidarité et de la résilience dont ils ont fait preuve durant ces deux longues semaines. Merci aussi à Enedis, au Département, aux agents communaux et à tous les autres pour leurs interventions dans des conditions parfois difficiles.



Nous aurons tous des leçons à tirer de cette tempête, au niveau individuel et collectif. Nous en retiendrons particulièrement deux parmi d'autres. Tout d'abord notre très (trop ?) grande dépendance à la fée électricité et le manque d'entretien de nos arbres. Selon Enedis, un élagage régulier aurait permis d'éviter les trois quarts de problèmes électriques. Sur ce point vous pouvez consulter la plaquette Enedis « L'élagage, un enjeu pour tous » publiée en Février 2020.



Les sapeurs-pompiers de Carhaix sont intervenus sur la commune de Kergloff avec leur longue échelle pour découper de lourdes branches qui risquaient de tomber à tout moment sur les routes.

Le Centre Communal d'Actions Sociales - CCAS

Le repas du CCAS



Le repas annuel du CCAS pour les personnes âgées de 67 ans et plus a été servi le vendredi 28 octobre aux 95 convives.



Eileen Di Bello et Armand Cornec, les doyens de la journée, le Maire et des membres du CCAS

Les colis de Noël du CCAS

Les habitants de Kergloff âgés de 85 ans et plus qui n'ont pas pu prendre part au repas du CCAS bénéficient d'un colis de Noël préparé et distribué par le CCAS de la Commune.

Une vingtaine de colis ont été offerts cette année.



Le personnel communal

Le 1^{er} juin 2023, nous avons accueilli Madame Claude SOITEUR-GUILLEMIN en remplacement de Dorothee ZAOUTER au poste de Directrice Générale des Services.

Après 11 années passées à Kergloff Dorothee ZAOUTER a rejoint Quimper Bretagne Occidentale où elle se spécialise en urbanisme. Ceci lui permet aussi de se rapprocher de son domicile.

Claude SOITEUR-GUILLEMIN a travaillé 12 ans comme Secrétaire de Mairie à Mellionec dans les Côtes d'Armor, puis ces 4 dernières années comme Responsable Administrative du Syndicat Mixte des Eaux de l'Argoat à Saint-Nicolas du Pélem. Elle a profité de l'opportunité que lui offrait Kergloff pour, elle aussi, se rapprocher de son domicile de Carhaix.

Il nous faut aussi remercier Yannick FLOCHLAY qui a assuré l'intérim pendant quatre mois.



Dorothee ZAOUTER remerciée avant son départ par Patrick URIEN et Pierrot BELLEGUIC



Claude SOITEUR-GUILLEMIN au côté du Maire lors d'un Conseil Municipal.

L'école Angela Duval

1. Equipe, organisation pédagogique et effectifs

L'école comporte 3 classes :

La maternelle dans laquelle enseigne Madame ROUAULT Murielle aidée par une ATSEM, Madame HUMILY Christine. Cette classe est composée de 4 sections : TPS, PS, MS et GS (Toute Petite, Petite, Moyenne et Grande Section), comptant actuellement 28 élèves puis 33 et 34 sont prévus au 2^{ème} et au 3^{ème} trimestre 2024.

La classe de CP – CE1 dans laquelle intervient Madame BIRIOU Nathalie qui assure également la fonction de Direction. Elle est remplacée 12 jours dans l'année par Madame LE CAM Emilie pour assurer cette fonction. Cette classe compte 22 élèves.

La classe de CE2 – CM1 - CM2 dont l'enseignement est assuré par Monsieur THOMAS Maël, pour un effectif de 24 élèves.

L'école compte actuellement 74 élèves présents (80 en fin d'année) et 5 AESH, Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap.

2. Résultat de l'élection des représentants de parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves comptent trois titulaires : Madame NEDELLEC Sanae - Madame CORNEC Mélanie - Monsieur SCHOMMER Yves et une suppléante : Madame LE BRIS Elodie

3. Règlement intérieur de l'école

Cette année a été ajouté au règlement intérieur un programme de lutte contre le harcèlement scolaire. Les écoles ont un programme permettant de prévenir le harcèlement et d'intervenir au moment adéquat ; il s'agit du « programme pHARe ».

A cet effet, l'école de Kergloff a signé une charte d'engagement dont les objectifs sont de favoriser le bien-être dans le contexte éducatif et sensibiliser les élèves ainsi que les personnels au harcèlement à l'école.

Dans l'année, dix heures d'apprentissage à partir du CP sont consacrées à la prévention du harcèlement, au développement des compétences psychosociales des élèves, de leur empathie et de leur capacité à travailler collectivement.

4. Projets et vie scolaire

Projet « Ecole et Cinéma » : Tous les élèves de l'école en bénéficient. Chaque classe visionnera ainsi 3 films au cours de l'année scolaire. Ce projet est financé en totalité par l'Amicale Laïque.

Projet « Initiation à la Culture et langue bretonnes » : Madame THOMAS Isabelle, de l'Association MERVENT, intervient tous les jeudis auprès des élèves de la maternelle au CE1. Ce projet est financé à la fois par la Commune, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Projet « Initiation à la lutte bretonne (Gouren) » : Monsieur LE GOFF Jacques, de la structure « TI AR GOUREN » de BERRIEN, est intervenu pendant 6 séances d'une demi-journée depuis la rentrée 2023, pour faire découvrir aux enfants ou approfondir l'aspect sportif de la culture bretonne. Ces interventions sont financées par l'Amicale Laïque.

Projet « Natation » : Les élèves du CP au CM2 sont inscrits à la piscine pour la période du 25 mars au 17 mai 2024 à raison de 2 séances de 45 minutes par semaine. Cette activité est prise en charge dans sa globalité par Poher Communauté (transport et séances de natation).

L'école Angela Duval (suite)

Projet « Chorale » : Les élèves du CP au CM2 se réunissent pour chanter une fois par semaine depuis le début de l'année scolaire. Ils n'ont pas pu malheureusement se produire cette année au cours du repas des aînés de la commune qui a dû être reporté pendant les vacances scolaires. Une autre prestation est cependant prévue le 15 décembre devant leurs familles, lors d'une soirée organisée par l'Amicale Laïque à la salle Le Bonnet Rouge de KERGLOFF.

Spectacle : Le 18 décembre, l'école accueille «La Compagnie du Gouffignol», un couple de magiciens qui présentera pour Noël aux élèves de l'école, de la Grande Section de Maternelle au CM2, un spectacle de comédie magique. Cette représentation est financée par l'Amicale Laïque. Pour les plus petits, il sera proposé un atelier de sculpture sur ballons après la sieste

D'autres sorties, non définies pour l'instant, auront lieu en fin d'année scolaire.

5. Les sorties pédagogiques

Le 13 juin 2023 les élèves du CP au CM2 ont participé à une sortie scolaire qui leur a permis de visiter le **Musée de l'École Rurale de Trégarvan** où ils ont découvert l'école d'autrefois.

Puis, dans l'après-midi, les enfants se sont rendus au **Musée Départemental Breton de Quimper**. Là, le groupe des CE2 et CM a effectué une visite sur le thème de l'archéologie en Bretagne, tandis que les élèves de CP et CE1 ont découvert la vie des Bretons au XIX^{ème} siècle à travers le mobilier et les costumes de l'époque.



Le 19 juin 2023 les élèves des trois classes ont bénéficié d'une sortie scolaire au **zoo de Trégomeur** dans les Côtes d'Armor où ils ont pu découvrir plusieurs espèces d'animaux (lions, pandas roux, loutres...) et assister au repas des tigres blancs.



Ces différentes sorties ont été très appréciées des enfants. Elles ont pu être réalisées grâce au soutien de l'Amicale Laïque.

Dans la cadre de la **semaine de découverte du vélo sur piste** mise en place par Poher communauté, les élèves de CM1 et de CM2 ont pu s'initier sur le vélodrome de Cléden-Poher. Encadrés par Stéphane GOURMELON, Educateur Sportif au Comité Cycliste du Finistère, les enfants ont appris à faire du vélo différemment. En suivant les consignes d'usage, ils ont pu effectuer des relais par petits groupes sur la piste.

La garderie



Magali FETOUAKI accueille pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 20 à 28 élèves à la garderie.

Les horaires de la garderie sont les suivants : 7 h 15 à 8 h 50 le matin et 16 h 30 à 18 h 30 le soir.

Après la classe, elle leur prépare un goûter adapté à leur goût, puis les enfants s'adonnent à différentes activités : jeux de société, jeux libres, jeux de construction, jeux à l'extérieur en fonction de la météo et de la saison, activités manuelles diverses...



Quelques exemples de réalisations effectuées par les enfants en garderie

La cantine



Si les effectifs de l'école continuent à augmenter, il en est de même pour la cantine dont la réputation a largement dépassé les frontières de la Commune. On ne parle d'ailleurs plus de cantine mais bien de restaurant scolaire ! On a changé de division !

À sa tête, Éric Kernavy, notre Ratatouille communal surnommé aussi le Mozart des fourneaux ou Le Bocuse de Kergloff, qui règne d'une poigne de fer sur son royaume. Rien de plus normal pour un chef...cuistot.

Après avoir roulé sa Toque dans de nombreux restaurants de la région parisienne, plus ou moins gastronomiques selon ses dires, Éric se spécialise dans la restauration collective pour des compagnies aériennes puis pendant 20 ans pour des restaurants scolaires assurant jusqu'à 1 200 couverts par jour.

Puis un jour, lassé de cette vie à 100 à l'heure dans des établissements gigantesques où le métier de cuisinier s'apparente de plus en plus à celui de comptable garde-chiourme, Éric fait le choix de retrouver ses racines mais, aussi, une qualité de vie, du plaisir et du sens à son travail.

Et hop, un coup de Cuillère magique, voici notre Ratatouille transporté à l'école Angela Duval de Kergloff où, tous les jours, il relève le défi de nourrir son petit monde en respectant un budget de plus en plus malmené par l'inflation des prix alimentaires, en élaborant des repas équilibrés, appréciés de tous et en faisant l'ordre et la discipline à la cantine. Non content d'exercer sa fonction de cuisinier, Éric passe aussi beaucoup de temps à décorer son Restaurant au gré des fêtes du calendrier, Noël, Pâques, Halloween... autant d'occasions pour lui de faire preuve de son imagination et de ses talents de décorateur ou comment troquer le costume de comptable/garde-chiourme contre celui de cuisinier/brocanteur/décorateur beaucoup épanouissant selon l'intéressé.

Merci à toi Éric ainsi qu'à Christine et Magalie et merci aussi à tous ceux qui font de cette pause déjeuner un moment attendu et apprécié par tous nos « gastronomes en culotte courte ».



Maquette en carton de la cantine de Kergloff — Réalisation Éric Kernavy

Les Associations

Arts déco

L'association de loisirs créatifs « Arts Déco » fonctionne depuis 11 années. Sa présidente, Madame Ginette PIRIOU est présente dans la salle des Associations de la mairie chaque mardi de 14 h 00 à 17 h 00, sauf pendant les vacances scolaires. Le groupe compte 7 adhérentes, et une cotisation annuelle de 40 € est demandée pour l'achat de matériel.

Le programme pour la saison 2023/2024 est le suivant :

- Suspension en macramé (tissage en fils de coton)
- Marque page brodé en points comptés
- Coussin à épingles en feutrine et décors papillons
- Couture et accessoires, par exemple couvercle pour verre, petits tapis écossais, petits sacs
- Art floral en lien avec la suspension en macramé

Pour les personnes intéressées par les travaux manuels, elles peuvent contacter l'Association à la Mairie.



Quelques photos du travail réalisé ou en cours de réalisation.

La FNACA

Cette année encore le comité local de la FNACA et la Municipalité de Kergloff ont organisé les cérémonies commémoratives du 19 mars 1962, du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.



La cérémonie du 8 mai



Le cortège vers le monument aux morts pour la cérémonie du 19 mars

Kergloff Gym

L'association KERGLOFF-GYM, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, propose 6 cours hebdomadaires qui se déroulent à la salle Le Bonnet Rouge le lundi et le jeudi.

- de 16 h à 17 h, gym sur chaise, mais aussi à côté (sans travail au sol). De nombreuses personnes y participent assidûment.

- de 17 h 15 à 18 h 15, gym d'entretien

- de 18 h 30 à 19 h 30, gym d'entretien plus tonique.



Les cours, animés par Annie Dufour, diplômée de la F.F.E.P.G.V, se déroulent en musique, commencent par l'échauffement et se terminent par les étirements. Entretemps, s'ensuivent à des moments différents les exercices de souplesse, de renforcement musculaire, de cardio, d'abdos-fessiers, d'équilibre, de communication...

KERGLOFF-GYM possède une variété de matériel (bracelets lestés, élastiques, ballons, bâtons, cordes...) ce qui permet d'agrémenter chaque séance.

Les bienfaits d'une activité physique régulière sont multiples et reconnus. La gym contribue donc au maintien, à l'amélioration et au développement de l'autonomie et de la qualité de vie. Elle permet l'entretien et le renforcement des capacités physiques, mentales et sociales..

Aussi, si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre !



**Contacts : Annie Dufour 06 83 19 96 29
Jacqueline Le Bras 06 70 66 80 18**



Danserien Bro Kerglov

Depuis Octobre 2006 l'Association « Danserien Bro Kerglov » propose de s'initier et de se perfectionner aux danses bretonnes, celtiques et d'ailleurs. Les séances, animées par Jean-François et Martine Le Ray, se déroulent à la salle Le Bonnet Rouge tous les mardis à partir de 20 h 00. La cotisation annuelle s'élève à 20 € après avoir bénéficié de trois séances gratuites pour découvrir l'Association.

En 2023 les Danserien Bro Kerglov ont organisés trois événements :

- Un fest-noz le samedi 18 mars 2023 animé par le groupe Me Lar Dit, le duo Yann et Thomas et le duo Joëlle et Rémy.
- Un fest-deiz le dimanche 16 avril 2023 avec le duo Joël et Domi, le groupe Sonerien ar Bro Faouëd, le duo Jacky et Guy, et le trio Rémi, Patricia et Joëlle.
- Un fest-noz au bénéfice du Téléthon le samedi 18 novembre 2023. Sur la scène les groupes Me Lar Dit et Team Rémi Corbel et le duo Yann et Thomas.



Joëlle avec son washboard et Rémi à l'accordéon sur la scène du fest-noz du 18 mars.

Pour l'année 2024, les Danserien Bro Kerglov ont déjà programmé à KERGLOFF un fest-noz le samedi 2 mars puis un fest-deiz le dimanche 21 avril.

Contacts : Jean-Paul HENRY au 07 77 75 02 25 ou Jean-François LE RAY au 06 85 44 76 77.

Site internet de l'Association : <http://dbkerglov.free.fr/>

L'association « Les Bonnets Rouges »

L'association de chasseurs de Kergloff « Les Bonnets Rouges », présidée par Christophe Forget, a organisé une fête dans le bourg de Kergloff le samedi 5 août.

Concours de pétanque, en tête à tête et en doublette, ont attiré de nombreux joueurs et près d'une centaine de déjeuners ont été servis. De nombreuses autres animations ponctuaient la journée.

Les organisateurs, satisfaits de cette journée de fête, prennent rendez-vous pour la renouveler en 2024.



KERGLOFF
SAMEDI 5 AOUT
FÊTE DES BONNETS ROUGES
AU BOURG DE KERGLOFF

CAISSE À PALET
10€ FILE
MARDI 10H00 À 11H

11H30 PÉTANQUE TÊTE À TÊTE
70€ au 1er + mises + trophée

12H00 REPAS

TIR À LA CARABINE
10€ FILE
10H00 À 11H00

14H30 PÉTANQUE DOUBLETTE
150€ au 1er + mises si 32 équipes

14H30 ANIMATION JEUNE

LOTÉRIE HOMARD
10€ 3 TICKETS

15H00 TOURNOI DE FOOT CITY
ÉQUIPE DE 4 PERSONNES
100€ au premier si 10 équipes

STRUCTURE GONFLABLE
10€ FILE
ENTRE 10H00
PALET FRIRES
FLAN
10€

20H30 REMISE DES PRIX
TIRAGE DES TOMBOLAS
ET
POT OFFERT

RÉSERVATION PLUS DE RENSEIGNEMENT 0679501450

L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de Kergloff est l'association des parents d'élèves et des amis de l'école Angéla Duval qui organise toute l'année diverses manifestations pour financer les projets de l'école primaire.

Voici le programme prévue pour la saison scolaire 2023/2024.

PROGRAMME 2023- 2024

02 DECEMBRE	DISTRIBUTION DES SAPINS	
15 DECEMBRE	SPECTACLE DE NOEL ET PIZZAS A EMPORTER	
18 DECEMBRE	SPECTACLE DE MAGIE POUR TOUTE L'ECOLE	
21 DECEMBRE	GOUTER DE NOEL ET PASSAGE DU PÈRE NOEL	
17 FEVRIER	REPAS A EMPORTER	
18 FEVRIER	LOTO	
COURANT AVRIL	COMMANDE DE CADEAUX PERSONNALISES	
COURANT JUIN	PHOTOS DE CLASSE	
15 JUIN	KERMESSE	
05 JUILLET	GOUTER DE FIN D'ANNEE	
07 SEPTEMBRE	SOIREE MOULES FRITES	

L'Amicale Laïque (suite)

Tout au long de l'année, l'Amicale Laïque organise la collecte de journaux sur différents points de collectes : Garage FLG, l'épicerie Penn Gwenn, à la Mairie et, enfin, dans les bacs prévus à cet effet sur le parking de l'école. Les cartouches d'encre d'imprimantes sont également collectées.

L'Amicale Laïque de Kergloff possède cinq appareils à raclette qui sont proposés à la location.

Suite à l'Assemblée Générale du 25 septembre 2023, voici la composition du Bureau de l'Amicale Laïque : Co-Présidentes : Morgane FÉVRIER et Typhenn CORNEC — Co-Trésorières : Sandra LE COZ et Camille URVOAS — Co-Secrétaires : Amélie GAUTHIER et Stéphanie GOT.

Le Conseil d'administration
de l'Amicale Laïque



Les bénévoles de l'Amicale Laïque avant la raclette
du 4 février 2023



Que de monde ! Le loto de l'Amicale Laïque le dimanche 5 mars 2023

L'US Kergloff

L'US Kergloff compte cette année 48 licenciés dont 38 licenciés joueurs, 9 dirigeants et 1 arbitre.

Pour cette saison le club a enregistré 3 départs mais 7 nouveaux licenciés.



L'équipe première réalise un très bon début de saison. En effet, elle se situe à la deuxième place du classement derrière les DC Carhaix C avec 5 victoires, 1 nul et une défaite face au premier du classement. L'équipe réserve, elle, se situe à la 7^{ème} place du classement avec 2 victoires, 2 défaites et 1 forfait. On peut donc dire que le début de la saison est plutôt encourageant pour les deux équipes.

Cette année nous comptons une dizaine de joueurs présents aux entraînements du vendredi soir.

L'US Kergloff a organisé cette année 2 soirées. Tout d'abord un repas moules/frites en association avec les parents d'élèves de l'école Angela Duval de Kergloff le samedi 9 septembre. La soirée fut une belle réussite. Puis, le 4 novembre, un repas à emporter qui a connu un très grand succès avec 370 repas commandés, un record.

La traditionnelle soirée crêpes de l'US Kergloff est prévue le samedi 9 mars 2024.

Le Bureau du Club est composé ainsi : Alexandre JÉZÉQUEL, Président, David LOCHOU, Trésorier et Elodie BERNARD, Secrétaire.

L'US Kergloff tient à remercier les bénévoles et ses supporters pour leur investissement et soutien au Club.



Passage du Kreiz Breizh Elites 2023 à Kergloff



Le Kreiz Breizh Elite (KBE) est une course cycliste internationale par étapes qui se déroule tous les ans sur les routes du Centre Bretagne. Cette année la troisième étape qui menait les coureurs de Locmalo à Carhaix traversait le Bourg de Kergloff le dimanche 30 juillet. C'est un peloton de 135 coureurs qui est passé devant les spectateurs. La sécurité au niveau des carrefours était assurée par les bénévoles du comité des fêtes de Kergloff, sous la responsabilité de son Président Ludovic Guéguen.



La fête communale



Le samedi 9 et le dimanche 10 septembre 2023 Kergloff était en fête. L'Amicale Laïque, le Comité des Fêtes et l'US Kergloff se sont associées pour animer le Bourg. Le samedi concours de pétanque et, en soirée, repas moules-frites suivi d'une soirée dansante animée par LYK MUSIC. Le dimanche matin un vide-greniers s'est installé en centre bourg. Quant aux amateurs de palets bretons, ils se sont affrontés toute la journée sur plusieurs compétitions. Pendant tout ce week-end une fête foraine venait compléter les animations proposées.



Les journées du Patrimoine



Maryse, collectionneuse passionnée

Cette année encore la commune de Kergloff s'est associée à Cléden-Poher, Landeleau et Saint-Hernin pour mettre en place des animations à l'occasion des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2023. Ces journées, organisées en partenariat avec l'Office de Tourisme de Carhaix, avaient pour thème « C'était comment autrefois ».

C'est dans le village de Restanlern que le public était invité à venir découvrir la riche collection de meubles et costumes bretons dans le musée privé de Maryse Raoult autrement appelé « Griou mab den ». Maryse et Céline Kergonan, guide conférencière, commentaient les visites et répondaient aux questions posées par les visiteurs.

Tout près de là, dans la chapelle de Bon Secours, Jean Gestin proposait des contes et légendes.

Pour agrémenter la journée, le duo Karen Tréguier et Axel Perret et le chanteur traditionnel Loeiz Stervinou interprétaient des chants bretons qui incitèrent le public à danser gavottes, andro....



Le fest-noz du Téléthon 2023

Les Danserien Bro Kerglov ont organisé le fest-noz du Téléthon le samedi 18 novembre. Le groupe Me Lar Dit, les accordéonistes Rémi et Patricia, l'harmoniciste Joëlle et le duo de musiciens Yann et Thomas ont animé gracieusement ce fest-noz. Le bénéfice de la soirée, 650 €, a été reversé à l'AFMTELETHON.



L'actualité artisanale et commerciale

LA PATA'PIZ



Depuis Septembre 2023 le food-truck LA PATA'PIZ s'installe tous les mardis soir sur le parking proche de la salle « Le Bonnet Rouge », de 16 h 30 à 20 h 30 . Le jeune pizzaiolo Anthony Froidefond propose ses pizzas à emporter fabriquées à partir d'une pâte artisanale. Sur sa carte une vingtaine pizza de 33 cm de diamètre.

L'épicerie Pen Gwenn

Fermée depuis la mi-juillet 2023, l'épicerie a réouvert ses portes à la clientèle le samedi 14 octobre 2023. Le magasin est désormais tenu par Gwenn LE DAIN qui est originaire de Kergloff.

Au-delà des produits frais et d'épicerie classique, le magasin fait aussi dépôt de pains. On y trouve aussi la presse locale et les jeux de la Française des Jeux.



Gwenn devant son magasin



L'épicerie Penn Gwenn a été inaugurée en présence d'élus de la Commune et de Poher Communauté

Jeremy CORNEC

Jeremy CORNEC, artisan maçon a créé son entreprise individuelle à Goasnergaz en KERGLIFF le 1^{er} juin 2022. Il intervient pour les travaux de maçonnerie générale, en neuf et en rénovation, pour les particuliers et les professionnels.



Mélanie CORNEC

L'entreprise individuelle MGC SOLUTIONS située 584 Goasnergaz en KERGLIFF a été créée par Mélanie CORNEC le 21 mars 2023.

Assistante de gestion indépendante, Mélanie CORNEC propose ses services administratifs et de soutien à la gestion des entreprises, aux commerçants, artisans indépendants et aux professions libérales.

Mélanie CORNEC peut aussi apporter un soutien administratif aux particuliers pour les aider dans les démarches de plus en plus dématérialisées.



XB Sport - Xavier GOUBIL

On le connaissait sportif de haut niveau avec ses titres de champion en auto-cross puis en rallye-cross (Champion de France 2020 et 2021) et, en dernier lieu, une saison en rallye. Depuis le début de cette année 2023 Xavier Goubil s'est lancé un nouveau challenge en créant sa propre entreprise XB Sport.

Après un BTS Maintenance Auto, Xavier a travaillé plusieurs années dans différents garages de Carhaix avant de suivre une formation spécifique en Mécano Compétition qui lui a permis d'être embauché par le garage « Le Ny Compétition » à Vannes où il exercera ses talents de motoriste pendant une dizaine d'années.

Fort de ces différentes expériences acquises en entreprise mais aussi sur les circuits automobiles en tant que pilote, Xavier réfléchissait parallèlement à la création de sa propre structure. C'est ainsi que naît XB Sport fin 2022 pour un début d'activités début 2023. Elle est basée 15 Rue Sébastien Le Balp à Kergloff.



XB Sport intervient dans trois domaines :

- Préparation de moteurs et boîtes de vitesses pour la compétition
- Restauration de voitures anciennes, « youtimer » pour les initiés
- Reprogrammation de véhicules de tourisme (conversion à l'éthanol, améliorations des performances...)

Quelques jeunes agriculteurs de Kergloff



Kévin Rohou devant son robot de traite dans son exploitation laitière de 60 vaches de Restanlern.



Mathieu Rohou est en cours d'installation sur une exploitation agricole située au lieu-dit le Vieux Chêne. Il s'occupe chaque jour d'une cinquantaine de vaches laitières pour produire du lait bio.

David Coroller s'est installé dans le village de Goasnergaz en avril 2022. Seul sur son exploitation, il produit des poulets légers destinés à l'exportation.



Les ateliers numériques

Depuis 2 ans Madame Catherine PICOUT intervient régulièrement dans les Communes de Poher communauté en tant que Conseillère numérique.

4 000 conseillers ont été recrutés dans toute la France. Ils ont pour mission d'accompagner les citoyens dans l'apprentissage et l'utilisation des outils numériques. Prise en main d'un ordinateur ou d'un téléphone portable, gestion des abonnements, démarches administratives...

Les cours ont lieu soit dans les Communes, soit dans les locaux de Poher communauté, en individuel ou en groupe. On constate une baisse des cours dans les Communes au profit des cours dans les locaux de Poher communauté. Une nouvelle organisation va être testée pour répondre plus précisément aux demandes des habitants.



Madame Catherine PICOUT

A cet effet, vous trouverez joint à ce bulletin municipal un document que vous pourrez remplir et retourner à Madame PICOUT ou le déposer à la Mairie qui transmettra.



En me formant gratuitement auprès d'un conseiller numérique France Services, j'apprends à devenir autonome dans l'utilisation du numérique

Accompagnement individuel - Soutien et formation pour effectuer vos démarches administratives en ligne et utiliser votre équipement informatique
- En toute confidentialité

A KERGLOFF Permanence sur RDV le 1er mardi du mois de 13h30-17h00
A Carhaix (Maison France Services) sur RDV du lundi au vendredi

Des ateliers à thèmes, vous sont proposés. Bulletins d'inscription disponibles en Mairie, sur les sites internet et les pages Facebook des communes et de Poher Communauté.

Atelier collectif

N'hésitez pas à contacter votre conseillère numérique !

Pour toutes informations, contacter votre conseiller numérique France Services :
Catherine PICOUT - POHER COMMUNAUTE
Place de la Tour d'Auvergne – 29270 CARHAIX-PLOUGUER
Email : conseiller-numerique@poher.bzh
Tél : 02 98 99 09 37 Port : 07 85 61 60 06



La redevance incitative



Aujourd'hui la collecte et le tri des ordures ménagères sont financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Son taux est fixé par Poher communauté ; il est révisable tous les ans et il est basé sur la valeur locative de votre logement. Cette taxe est payée par le propriétaire.

Bien que le taux de cette taxe ait régulièrement augmenté ces dernières années, cela ne suffit pas à couvrir les frais de la collecte des ordures ménagères. Le déficit annuel se monte environ à 200 000 €, renfloué par une subvention d'équilibre du budget général de Poher communauté.

L'augmentation du coût de collecte est liée à plusieurs facteurs : une hausse très importante et continue de la production d'ordures depuis les années 60 (65 kg /an/habitant en 1960 et 1970 et 270 kg/an/habitant en 2021), une gestion technique et administrative des collectes et tris de plus en plus complexes (augmentation des frais de personnel, coût du matériel, normes environnementales nombreuses et contraignantes....).

Ce constat, partagé au niveau national, a conduit l'État à inciter fortement les collectivités à mettre en place un « financement incitatif » de la gestion des déchets (Grenelle 1 en 2009). La redevance incitative est née. Elle devra agir sur l'environnement en réduisant la quantité de déchets à traiter et sur l'économie en réduisant les coûts de gestion et en les répartissant plus équitablement. Les usagers paieront en fonction de la quantité des déchets qu'ils mettent dans leurs poubelles et du nombre de fois où elles seront ramassées.

Si cette solution peut apparaître vertueuse, elle pose plusieurs problèmes quant à sa mise en œuvre :

- Augmentation significative du coût pour beaucoup de personnes. On remplace une iniquité par une autre. En effet, comment peut-on parler de système plus équitable quand des personnes qui produisent très peu de déchets verront leur facture multipliée par 2, voire par 3
- Problème lié à la distance entre la maison et le lieu de présentation
- Problème de « retournement » pour le véhicule de collecte car le camion-poubelle n'a pas le droit de faire marche arrière
- Problème de stockage de bacs pour les gens qui vivent en appartement.

Tous ces problèmes... et bien d'autres devront être abordés et discutés par les Élus de Poher communauté tout au long de l'année 2024 qui sera une année de test. Ces problèmes devront trouver des solutions les plus pratiques, pragmatiques et équitables possible, sans quoi il ne pourra pas y avoir d'adhésion au projet. Le sentiment d'injustice pouvant générer des comportements inciviques comme dépôts sauvages, impayés...

L'état civil

Les naissances

Louna CRENO MARTIN le 13 février 2023
Inaya GUERIN le 28 mars 2023
Ambre LE MAT le 17 mai 2023
Érell QUILLÉROU le 22 juin 2023

Arthur FEAT le 1^{er} juillet 2023
Tomoe PARAU le 8 juillet 2023
Alma GAFFOGLIO le 25 octobre 2023
Jade DURAND le 21 novembre 2023

Les mariages

Cédric HUIBAN et Sophie GUYOMARC'H le 8 juillet 2023
Samuel GUICHOUX et Sandrine HABASQUE le 12 août 2023
Jack PAVAUX et Patricia FREIN le 21 août 2023

Les décès

Claude KRIEGEL le 26 janvier 2023
Madeleine THÉPAULT née COTTON le 7 mars 2023
André LE POUPON le 13 mars 2023
Pierre JARNET le 4 avril 2023
Daniel GUÉGUEN le 30 mai 2023
Julien CARTIER le 6 juin 2023
Pierre LOSTANLEN le 20 septembre 2023
Marie HÉRONTE née MANACH le 10 octobre 2023

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Jours	Matin de 9 h 00 à 12 h 00	Après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
Lundi	Accueil téléphonique uniquement	<u>Ouvert</u>
Mardi	Accueil téléphonique uniquement	<u>Ouvert</u>
Mercredi	<u>Ouvert</u>	Fermé
Jeudi	<u>Ouvert</u>	Accueil téléphonique uniquement
Vendredi	<u>Ouvert</u>	Accueil téléphonique uniquement
Samedi	Fermé	Fermé

En dehors de ces horaires d'ouverture, accueil sur rendez-vous uniquement.

Standard de la Mairie : 02.98.93.40.43.

Adresse mail de la Mairie : mairie@kergloff.fr

Site internet de la commune : www.kergloff.fr

Chants gospel et chorale des enfants

Ce dimanche 10 décembre, à partir de 16 heures, le bourg de Kergloff s'est animé. Un concert de chants gospel organisé par le CCAS s'est déroulé dans l'église. La chorale Liber'Ty Gospel de Saint-Hernin s'est produit devant une cinquantaine de personnes.

A l'issue du concert, le public était invité à une petite réception mise en place par la Municipalité à la salle le Bonnet Rouge pour un café, une tisane ou un vin chaud.

Et pendant ce temps là, le Père Noël est passé par Kergloff pour une séance photos et offrir des sachets de friandises aux enfants.



La chorale Liber'Ty Gospel



Le vendredi 15 décembre il y avait beaucoup de monde à la salle du Bonnet Rouge pour écouter la chorale des enfants de l'école Angela Duval, dirigée de main de maître par leurs enseignants.